

UNE SAISON EN DIRECT DE NEW YORK

Dans un mois la nouvelle saison du Metropolitan Opéra va démarrer.

Le samedi 6 octobre, à 18h55, « **Aïda** » opéra de Verdi, va ouvrir cette saison 2018/2019, dans une mise en scène de Sonja Frisell, sous la direction musicale de Nicola Luisotti, avec Anna Netrebko, Anita Rachvelishvili, Alexandrs Antonenko, Quinn Kelsey et Ryan Speedo.

Le samedi 20 octobre, à 18h55, « **Samson et Dalila** » de Camille Saint Saëns, dans une mise en scène de Djarko Tresnjak sous la direction musicale de Sir Mark Elder, avec Elina Garanca, Roberto Alagna, Laurent Naouri, Elchin Azizov et Dmitry Belosselskiy. Il s'agit d'une nouvelle production.

Prévu en direct le 27 octobre, l'opéra suivant, sera diffusé en différé une semaine après, le samedi 3 novembre, à 18h55 : il s'agit de « **La fille du Far-west** » de Puccini, dans une mise en scène de Giancarlo Del Monaco, sous la direction musicale de Marco Armiliato, avec Jonas Kaufmann, Eva-Maria Westbroek, Carlo Bosi, Zeljko Lucic, Michel Todd Simpson, Matthew Rose, Oren Gradus. Le samedi 10 novembre, nouvelle production de « **Marnie** » de Nico Mulhy, dans une mise en scène de Michael Meyer, sous la direction musicale de Robert Spano, avec Isabel Leonard, Janis Kelly, Denyce Graves, Iestyn Davies, Christopher Maltman. ■

sur la place 2 SAISON ESTIVALE RAYONNANTE ET RÉUSSIE

La fréquentation des marchés traditionnels, et particulièrement celui du samedi, a été remarquable notamment au mois d'août. Ce fut le cas également pour les marchés de producteurs du lundi qui se prolongent jusqu'au 10 septembre. Bonne fréquentation également pour les trois expositions du mois d'août : le centenaire de 14/18, *Estiv'Art* et les rencontres photographiques du nu artistique.

Cette saison festive et artistique va se poursuivre avec l'exposition, fin septembre, consacrée au 750^{ème} anniversaire, la fête du cheval, le 30 septembre et la reprise des diffusions des opéras en direct de New York.



La Fête du Cheval 2018

- Du 24 au 29 septembre : Le cheval dans l'histoire de Villeréal (Expo 750 ans, salle Jean-Moulin). - Samedi 29 septembre : Cinéma. - Dimanche 30 septembre : Fête du Cheval. - Rallye équestre, Défilé et rassemblement dans la bastide. À l'hippodrome, restauration, jeux et animations, concours de maniabilité d'attelage, présentation de chevaux de race Mérens, Shire, Irish, Frison... Ouverture du haras au public.

Infos - 05 53 36 09 65

initiatives MÉMOIRE DE VILLERÉAL – AN II

Nouvelle exposition consacrée au 750^{ème} anniversaire de la bastide, Espace Jean-Moulin, du samedi 22 au dimanche 30 septembre (10h et 14h).

L'an dernier, la première exposition avait permis de découvrir des cartes du XVI^e siècle portant la présence notable et constante de Villeréal en Aquitaine. Nous avons également expliqué le phénomène de création des bastides au XIII^e siècle, ainsi qu'une trentaine de panneaux illustrés sur des thèmes très variés : la Halle, les tours de la place du Fort, la naissance du Dauphin, le cirque Bureau, créé à Villeréal en 1854, le tramway, l'incendie du bureau de tabac, un

duel, les écoles, la gendarmerie à cheval. Cette année, nous allons proposer de nouvelles cartes, plus anciennes encore sur lesquelles figure notre bastide et, un aperçu sur les routes anciennes avant la création du réseau des voies actuelles. Grâce à l'historien Pierre Simon, médiéviste et secrétaire général de la Société académique d'Agen, nous présenterons de nouvelles données sur la fondation de la bastide et des extraits de la charte des coutumes qui fixait les droits et devoirs des Villeréalais. D'autres panneaux permettront de découvrir par exemple de nouveaux aspects sur la vie du Villeréalais, avec la présence

importante des chevaux, les piliers de la halle et l'architecture à pan de bois, ou l'histoire d'un petit Villeréalais à la Révolution, jeune tambour de l'An II...



Rolande Piton au travail sur les archives municipales



Bimestriel d'information municipale

dossier Distingué par le prestigieux label, Villeréal devra tenir son rang

« VILLAGE, MON BEAU VILLAGE... »



Il est une multitude de petites cités dans notre pays qui rêvent de faire partie du club des *Plus Beaux Villages de France*. Désormais, Villeréal partage ce prestige. Le label valide ainsi les efforts accomplis par la commune depuis des années pour conjuguer la qualité du cadre et celle du bien-vivre. La qualité, c'est le maître mot de la commission qui a accordé deux tiers de ses suffrages à la candidature villeréalaie. Les "réserves" qui accompagnent la charte et engagent la municipalité, sont autant de recommandations – à la fois pistes de réflexion et d'action, pour les six années qui viennent, afin de préserver notre patrimoine et d'en tirer le meilleur avantage. ►►► *Notre dossier pages 4 & 5*

sur la place UNE SAISON ESTIVALE RAYONNANTE

Les manifestations de l'été 2018 ont remporté un très net succès, dans tous les domaines. Animé par des artistes dont la très grande majorité n'était jamais venue, le dixième *Festival à Villeréal* a proposé huit spectacles dans des lieux inédits pour la plupart. L'assistance a été plus importante qu'en 2017. Une réussite, d'autant que ce festival a pris une

dimension reconnue par les responsables départementaux, régionaux et même nationaux. Côté musique, les concerts du dimanche matin sous la halle ont attiré un auditoire attentif. Les passionnés sont restés durant les deux heures chaque dimanche. Ils étaient présents également – et beaucoup plus nombreux, pour les trois soirées du *Festival de Jazz*, qui confirme la qualité des groupes

choisis par Jean-Yves Leveau. Comme l'an passé, le *Ciné-Concert* a été un moment remarqué de la saison de même que le concert inédit d'œuvres de Mozart sur un piano forte, instrument utilisé par Mozart lui-même. Enfin, *la Bodega* a enregistré une augmentation du nombre de stands et 4 942 entrées payantes, sans compter enfants et bénévoles.

►►► *Suite page 8*

N° 82 Sommaire

● Sur la place-1
La saison estivale 2018.
— Page 1

● État civil
● Centenaire 14-18
● Actualité : L'ADMR à 50 ans. La retraite de Maryvonne Grasset. Cimetières communaux. Pigeonnier contraceptif. Chantiers.

● Tour de ville : Stationnement. Info Route 47. Bastides du L-&Gne. Parioisse. Tableaux et statues. Contrôle de sécurité. Service civique EHPAD. Cartes d'identité. Reprise USV rugby. Conseil municipal.

● Éditorial
Que vive Villeréal !
par Pierre-Henri Arnstam
— Pages 2 & 3

● Dossier
Villeréal, un des "Plus Beaux Villages de France"
— Pages 4 & 5

● Débat
Travaux, déclaration préalable et autorisations. - Propreté canine. - Nettoyage des trottoirs.
— Page 6

● Questions sur...
Écoles : Numériques, effectifs, travaux...
● Portrait
Nicole Raymond.
— Page 7

● Sur la place-2
Saison estivale réussie.
● Initiatives
Mémoire de Villeréal - An II.
● La saison Met Opera.
— Page 8

L'état civil

◆ MARIAGES

Audrey CHIRON et Frédéric Doux le 16 juin.

Sandra AUSTRUY et Thomas BELBÈS le 7 juillet.

◆ DÉCÈS

Renée AYMOND, veuve d'Yves DAGRAIN, 80 ans, le 15 juin à Villeréal.

Micheline LEROUX, épouse d'Albert PAU, 68 ans, le 17 juin à Villeréal.

Christian HUREL, divorcé de Roselyne VUADEL, 65 ans, le 21 juin à Agen.

Lucienne MARTY, veuve de William LAFON, 100 ans, le 25 juin à Villeréal.

Mireille TOSO, divorcée de Fernand DEMANET, 90 ans, le 27 juin à Villeneuve-sur-Lot.

Georgette VERNET, veuve d'Etienne LEYMARIE, 93 ans, le 3 juillet à Limoux.

Michelle TAVERNIER, épouse de Gérard LE REST, 76 ans, le 23 juillet à Villeréal.

Colette PIGAGNOL, veuve de Jean BROUSSE, 98 ans, le 4 août à Villeréal.

Simone CHRÉTIEN, veuve de Laurent LAFAYE, 94 ans, le 4 août à Villeréal.

CENTENAIRE 14-18

Depuis août 2014, la salle François-Mitterrand a accueilli chaque année une grande exposition sur le Centenaire de la Guerre de 14-18. Des centaines de panneaux et d'objets, ainsi que le travail de deux écoles, ont été présentés. Des milliers de visiteurs ont découvert comment les villages du Villeréalais avaient vécu cette guerre. La dernière exposition, de grande qualité, a fermé le 12 août.

Elle va continuer d'être proposée au public. Son organisateur, Jean-Claude Petitpas, avec l'aide d'une équipe réduite, a déployé un talent et une opiniâtreté exemplaires. Les communes recevront les éléments les concernant. Un travail de mémoire indispensable.

actualités

◆ AIDE À DOMICILE

L'ADMR a 50 ans

Les 50 ans de l'association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Villeréal, créée en 1968, ont été marqués par une baisse des activités en raison soit du transfert des personnes aidées vers l'EHPAD, soit de leur décès. L'action de l'ADMR est cependant très importante car, à Villeréal comme dans les autres villages proches, ce sont 234 usagers qui ont bénéficié en 2017 de l'aide apportée par 32 salariés. Plus de 6 300 repas ont été portés dans 25 familles, ce qui est légèrement supérieur à 2016.

La présidente, Reine Coural, a annoncé une nouvelle activité, la garde d'enfants. Elle a rappelé que le montant des aides départementales était insuffisant au regard notamment du nombre de kilomètres parcourus en zone rurale : près de 34 200 km en 2017. L'association poursuit les actions de formation de ses salariés mais recherche également des bénévoles.

◆ PERSONNEL DES ÉCOLES

La retraite de Maryvonne

Début juillet, Maryvonne Grasset a pris une retraite attendue et méritée ! Sa première activité au sein de la collectivité a été un poste de gardiennage du complexe touristique du Pesquié à l'été 1979. Elle a effectué ensuite divers remplacements dans les services communaux. Sa titularisation est interve-

nue le 1^{er} octobre 1983 comme agent de service des écoles. Reclassée en agent d'entretien en août 1989, elle passe agent d'entretien qualifié en juin 2005. Elle sera à partir de janvier 2007 adjoint technique de 2^e classe. Suite à un examen professionnel réussi, elle devient agent technique de 1^{ère} classe fin 2014. Enfin, elle terminera sa longue



carrière comme adjoint technique principal de 2^e classe. Durant toutes ses années, Maryvonne Grasset a travaillé avec un grand dévouement avec les enfants des écoles, à l'école élémentaire puis à l'école maternelle. Toute l'équipe municipale lui souhaite une belle retraite à laquelle nous associons son mari, Didier Grasset, et ses deux filles, Estelle et Jessica.

◆ CIMETIÈRES COMMUNAUX

De l'état d'abandon...

Il y a maintenant trois ans, la municipalité a mis en

tour de ville

Stationnement... rappel !

La forte affluence de l'été n'a pas été propice au respect des règles de stationnement ! Rappel utile : le stationnement n'est pas autorisé sous les panneaux... d'interdiction de stationner. Ni devant un garage, même si l'on en est propriétaire. L'arrêté général de circulation et de stationnement précise les règles de stationnement à Villeréal comme, par exemple, aux angles des rues ou dans celles en partie ou totalement interdites au stationnement. Merci de faire un petit effort, cela facilitera la vie de tous !

Info Route 47

Le département de Lot-et-Gne

vient de réorganiser les unités départementales des routes : trois unités sont créées : Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot, ainsi que treize centres d'exploitations. Chacun pourra désormais accéder en continu à toutes les informations utiles à ses déplacements sur le site internet : www.inforoute47.fr

Bastides du Lot-et-Gne

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, les 15 et 16 septembre prochains, l'association des bastides de Lot-et-Garonne va organiser une campagne d'information dans toute la presse pour attirer l'attention du public sur le rôle important que jouent les bastides dans

notre département au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.

Paroisse

Fin juin, l'évêque d'Agen, Monseigneur Hubert Herbreteau, a informé les maires du canton du départ du Père Francis Bitchong fin août. Il sera remplacé par le Père Venant Samba. Bienvenue à lui et bonne chance au Père Francis qui a été un interlocuteur sympathique et toujours à l'écoute.

Tableau et statues

Le tableau *Tête de Saint Jean Baptiste* a été rénové et il devrait revenir à Villeréal rapidement. Les trois statues sont encore en restauration et leur retour inter-

questions sur...

ÉCOLES : NUMÉRIQUE, EFFECTIFS, TRAVAUX

La rentrée des classes vient d'avoir lieu. C'est le moment de faire le point pour les deux écoles et d'indiquer les travaux réalisés durant l'été. Pierre-Henri Arnstam.

● Combien d'élèves pour cette rentrée à Villeréal ?

Concernant les effectifs, 72 enfants étaient inscrits à l'école maternelle en fin d'année scolaire 2017-2018 et la prévision pour la rentrée du 3 septembre était de 57. Cette différence importante s'explique par le nombre d'élèves qui sont passés de la grande section au CP : 26, ainsi que le peu d'inscrits en début d'été pour les très petits (moins de trois ans). Il est vraisemblable que, d'ici la rentrée de janvier 2019, le nombre de très petits aura évolué. Par ailleurs, deux enseignants stagiaires sont également présents en grande section : Marine Galfre et Jimmy Mata.

● Et à l'école élémentaire ?

Les effectifs sont en constante augmentation depuis trois ans : 107 élèves étaient attendus en ce début sep-

tembre, avec une moyenne de 26 ou 27 élèves par classe. La directrice, Karine Faucart, a été confirmée à titre définitif à son poste, ce qui va impliquer une formation de plusieurs semaines à Agen. Deux autres maîtres, Cyril Persyn et Vincent Andrieux, sont également nommés à titre définitif à Villeréal. L'école élémentaire a reçu le label *Éco-École* pour le projet "Développement durable" mis en place durant l'année scolaire 2017-2018.

● Cet été, des travaux ont eu lieu dans les écoles.

À l'école maternelle, le chantier de l'été a été le remplacement de la grille et du portail isolant l'école des trottoirs et des chaussées. Évidemment essentielle ! Nous en avons profité pour mettre des protections plus hautes. L'autre caractéristique est que, jusqu'à présent, le grillage se

trouvait derrière les haies, mais la directrice, Mme Préhaut, avait attiré notre attention sur le fait que la plupart des enfants aimaient beaucoup gratter la terre au niveau de ces haies !

Ce ne sera plus possible puisque la nouvelle clôture a été placée devant les haies. En revanche, ils pourront continuer de profiter des jeux et des bacs à sable.

À l'école élémentaire, ce sont des travaux de peinture qui ont été réalisés : porte principale, couloir et rampe d'escalier, plus quelques autres aménagements.

● Le ministre de l'Éducation nationale a pris des décisions qui concernent nos écoles...

La plus importante est la validation du projet *Écoles Numériques Innovantes et Ruralité* (ENIR), qui concerne les écoles situées dans la com-

munauté de communes. Il s'agit de poursuivre l'équipement en matériel numérique de l'école élémentaire et d'apporter, pour la première fois, des équipements numériques à l'école maternelle. L'État va financer à 50 % ce projet, la commune les 50% restant. La facture globale sera sans doute d'environ 30 000 euros. Le ministre a annoncé fin juin que le *Plan mercredi*, destiné à soutenir financièrement les communes pour l'organisation d'activités périscolaires le mercredi concernerait toutes les communes, qu'elles aient choisi la semaine de quatre jours ou celle de quatre jours et demi. Enfin, le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Marc Huart, a indiqué que le ministère était très attentif au développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans. ■

portrait



Le maire de Villeréal lui a remis la Médaille d'Or du Bénévolat Associatif

Nicole Raymond

Quarante-quatre ans à la tête de l'atelier de danse du Foyer rural

À l'issue du gala de juin dernier, Nicole Raymond a eu les honneurs d'une commémoration qu'elle n'avait pas prévue dans son programme : la célébration de ses 44 ans d'inlassable activité au sein du foyer rural. 44 ans de dévouement que seuls ses élèves étaient capables de mettre en chiffres ! Ce qu'ils ont fait en lui remettant un gros bouquet de fleurs : « 6 ateliers par semaine, ouverts à tous, de juillet à août : danse, gym, claquettes, modern-Jazz, classique... et même gym d'entretien ; 19 h hebdomadaires ; 836 h par an ; 36 874 h depuis le début ; 3 300 costumes ; près de 5 000 h sur sa machine à coudre ! » Cela méritait la réédition de ce portrait...

À voir Nicole diriger ses élèves, nul ne soupçonnerait qu'elle a fait ses classes dans Paris occupé ! Première leçon : pour conserver votre jeunesse, dansez ! Pourtant, rien a priori ne destinait la petite Parisienne à la danse. « Papa était paveur-granitier à la Ville de Paris, maman au foyer. »

Cependant, après la communale, Nicole fut scolarisée au collège Rognoni qu'on appelait alors l'École des enfants du spectacle. « Nous avions cours l'après-midi. Le matin et le soir, on se consacrait aux arts du spectacle. » Dans cette pépinière d'artistes

en culottes courtes, producteurs, metteurs en scène ou directeurs de cirque venaient régulièrement puiser. Parmi eux, Roland Pilain du *Théâtre du Petit Monde*. C'est là que Charles Aznavour fit ses premières armes. Et Nicole aussi. Spectacles au Châtelet, à la Gaieté Lyrique, tournées en France, en Sicile...

Mais, en ces temps d'après-guerre, pour gagner sa pitance – et quoiqu'en dise la chanson – la danse c'était pas vraiment ça. Même quand on était une enfant de la balle. Nicole épousa un mandataire aux halles, spécialisé dans le tout nouveau négoce de

la fraise, avec qui elle découvrit le Périgord. Mais le couple n'eut pas le temps de profiter de la belle maison achetée à La Brame. Son mari emporté par la maladie à 38 ans, Nicole se retrouva seule.

Et pour se battre, renoua avec la danse. Le Foyer rural, alors en plein essor, lui offrit l'occasion de mettre tout ce qu'elle avait appris de ses maîtres au service du Villeréalais. Et même au-delà, à Biron et Lacapelle. Le succès fut immédiat et durable. On en mesure encore les effets quarante ans plus tard. Le gala de juin dernier encore a fait salle comble. Chapeau l'artiste ! ■

Portrait paru dans le n° 55 (Nov. - Déc. 2013)

TOUTE MODIFICATION DOIT ÊTRE DÉCLARÉE. SINON...

À trois reprises au début de cet été, le maire est intervenu auprès de propriétaires ou de locataires qui avaient entrepris des travaux sans autorisation.

Il faut rappeler qu'il est impératif de faire une *déclaration préalable* (DP) ou de demander un *permis de construire* (PC) pour tous les travaux qui concernent les façades, les fenêtres, les volets, et toutes modifications de bâtiment ou de toiture. Si vous faites des travaux de peinture à l'intérieur, dans votre habitation ou votre garage, vous n'avez aucune autorisa-

tion à demander auprès de la mairie de Villereal. En revanche, il en va autrement des éléments extérieurs de votre bâtiment. Une *déclaration préalable* (DP) est obligatoire par exemple pour peindre des volets. Ces demandes, faites auprès de la mairie, seront ensuite soumises au service urbanisme de la communauté de communes, ainsi qu'à l'architecte des Bâtiments de

France (ABF). Ce dernier peut être amené à faire des prescriptions, par exemple sur le choix des couleurs. Ces prescriptions ont un caractère obligatoire. Il peut également faire des recommandations, qui, elles, ne sont pas obligatoires. Une fois ces avis reçus, le maire autorise ou non les travaux dès lors que la personne qui a déposé un dossier s'engage à respecter les prescrip-

tions de l'architecte (ABF). Faire ce type de travaux sans avoir déposé une DP ou un PC comporte des risques sérieux. Notre bastide est classée parmi « Les Plus Beaux Villages de France ». Si le village se dégrade, ce label très favorable au développement économique sera retiré. C'est la raison pour laquelle une attention particulière sera portée à tous travaux. ■

Toiture, façade, fenêtres, volets, huisseries, store, couleur, enseignes... aucun élément visible sur cette image (prise en avril 2010), ne peut être modifié sans qu'une déclaration préalable ait été déposée à la mairie.

Photo Jean-Paul Epinette



Deux poubelles de propreté canine ont été installées, derrière la mairie et place du Fort,

près des toilettes publiques de la salle François-Mitterrand. Elles intègrent un distributeur de sachets pour les excréments des chiens et, pour jeter le sachet, une poubelle munie d'un couvercle pour l'hygiène et les odeurs. Les employés municipaux changeront régulièrement le sac de réception des sachets. Nous avons évoqué cette question à de multiples reprises compte tenu de la négligence de certains propriétaires qui laissent divaguer leur animal ou qui, le tenant en laisse, « oublient » de ramasser les déjections. Depuis plusieurs années, des sachets gratuits sont disponibles à la mairie. En installant ces poubelles de propreté à l'extérieur, nous permettons à chaque propriétaire de trouver des sachets tous les jours de l'année et 24h/24h. La publication d'un arrêté sur la salubrité publique avait été retardée en attendant la mise en place de ces poubelles. C'est maintenant chose faite !

Nettoyage ? Ou taxe ?

Certains Villerealais ont à cœur d'entretenir leur trottoir en complément de l'action permanente des employés municipaux. Le conseil municipal devra en discuter et le maire prendre un arrêté : nettoyage des trottoirs par les riverains ou taxe de balayage. La première hypothèse sera sans doute privilégiée car depuis plus de 16 ans la municipalité a choisi de ne pas augmenter les impôts. Même si les dotations de l'État sont en baisse.



Journal bimestriel d'information communale de Villereal (Lot-et-Garonne) - N° 82 - Septembre/Octobre 2018
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villereal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : iCimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veyssel.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

Que vive Villereal !

Pierre-Henri Arnstam

Le 30 juin 2018 est désormais une date mémorable lorsque l'on aime et admire la bastide de Villereal. C'est en effet ce jour là que nous avons intégré le club très fermé des *Plus Beaux Villages de France*. Pour obtenir ce résultat, l'équipe municipale, et tout particulièrement l'adjoint chargé des travaux, Jean-Jacques Caminade, s'est mobilisée durant plus de quatre ans. Je tiens à les remercier chaleureusement car nous avons partagé cette belle ambition dès la préparation du programme que nous avons présenté aux électrices et électeurs villerealais en mars 2014. Lors de toutes ces années de préparation, nous avons réalisé de nombreux travaux pour embellir la bastide, nous avons mis en place un dispositif pour aider les propriétaires à faire de même et nous avons soutenu des initiatives pour que l'animation du village soit multiple et présente au long de l'année. Être "plus beau village de France" est une fierté, c'est aussi une attractivité plus visible. Mais cela comporte aussi des exigences car, tous les six ans, les villages qui ont intégré l'association font l'objet d'une visite-expertise pour prolonger l'attribution du label ou le retirer. Nous devons donc tous, élus comme citoyens, faire en sorte que ce label soit attribué durablement parce que chacun de nous aura eu à cœur de protéger la beauté de notre village tout en lui conservant son caractère spécifique : une activité économique permanente et variée, ce que la commission a souligné lorsqu'elle a pris sa décision. Il faudra donc poursuivre l'embellissement du village, de ses abords et des arrivées de toutes les départementales. C'est un honneur et une grande satisfaction que d'offrir ce label en cadeau d'anniversaire à la bastide et à ses habitants. *Que vive longtemps encore Villereal !* ■

pigeons ne considèrent pas le pigeonnier comme un endroit hostile. Dès que le taux augmentera, les actions de remuage s'intensifieront.



place une procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans les cimetières communaux, avec l'aide du groupe ELABOR "Cimetières de France". Cet état d'abandon constaté concerne des emplacements et monuments édifiés non entretenus. Un premier constat a été fait en mars 2015. Un second constat sera établi mardi 25 septembre, à 14h au cimetière de Villereal puis au cimetière de Parisot à 16h. La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable depuis le 21 août sur les panneaux d'affichage de la mairie et aux entrées des cimetières, ainsi que sur le site internet de la commune. Les ayants droits ou successeurs des concessions sont invités à remettre en état ces emplacements. Ils doivent se manifester auprès du secrétariat de la mairie. Un mois après ce deuxième et dernier constat, soit le 25 octobre, les concessions non remises en état pourront être reprises par la commune.

♦ TRAVAUX DE RENTRÉE

Reprise des chantiers

D'ici à la fin de l'année, les travaux prévus lors de la préparation du budget vont concerner essentiellement deux secteurs : dissimulation des lignes électriques et téléphoniques sur le boulevard à l'arrivée de la route de Bergerac - Issigeac. Reprise de la rue Noire, afin de compléter les travaux réalisés en début d'année rue de la Chapelle et rue des Olives. Nous avons différé les travaux dans cette rue car c'est un chantier plus compliqué à réaliser. L'entreprise Colas, qui a travaillé sur l'ensemble des places depuis trois ans, assurera ce chantier et en profitera pour intervenir dans deux ou trois autres lieux pour des petits travaux complémentaires. ■

♦ PIGEONNIER CONTRACEPTIF

Les pigeons s'installent

Selon la société « Pigeons contrôle » qui vient tous les quinze jours entretenir le pigeonnier contraceptif et apporter eau et nourriture, 72 nids sont colonisés, soit un taux d'occupation de 68 %. C'est à partir d'un taux d'environ 80 % que l'action de contraception par remuage des œufs devient très efficace. Actuellement, il faut laisser éclore une bonne partie des œufs afin que les

viendra à l'automne. Leur réinstallation à l'église ne pourra se faire qu'après les travaux de sécurisation, grille et caméras de surveillance. L'objectif est que tout soit en place dans l'année de célébration du 750^e anniversaire de la bastide en 2019.

Service civique EHPAD
 L'EHPAD recherche un service civique animation pour 24h par semaine et pour une durée de 8 mois à partir de ce mois de septembre. Contact : service administratif - 05 53 36 12 30.

Contrôle de sécurité

Tous les trois ans, les bâtiments communaux accueillant du public font l'objet d'une visite de sécurité pour vérifier que toutes les conditions sont réunies pour que le public les utilise sans danger. Pour la salle François Mitterrand, qui reçoit plusieurs milliers de personnes chaque année, la visite triennale a eu lieu le 13 août 2018. Le responsable du SDIS présent a consta-

Service civique EHPAD

té que tous les équipements de sécurité étaient en bon état de marche et il va transmettre un avis favorable, accompagné de celui du Maire, à la commission préfectorale chargée d'autoriser ou non l'accueil du public.

Cartes d'identité

La demande de cartes nationales d'identité a été très importante au mois de juin, ce qui est normal à l'approche des congés : 55 demandes pour des

cartes d'identité et 36 pour des passeports. Pour les cartes d'identité, elle s'est maintenue à un niveau élevé au mois de juillet, avec 42 demandes. En revanche, il n'y a eu que 19 demandes de créations ou de renouvellement de passeports.

USV Rugby : la reprise

Le club Jaune et Bleu reprend samedi 8 septembre avec son assemblée générale, à 11h, au stade, alors que les joueurs se retrouveront pour un week-end de stage préparatoire au championnat Honneur qui débute dimanche 16 à Naves (19).

Prochain conseil

La séance publique aura lieu le jeudi 6 septembre à 20h30. ■

Admise parmi les 158 Plus Beaux Villages de France...

VILLERÉAL, LABEL BASTIDE

La bonne nouvelle est arrivée dans l'après midi du samedi 30 juin, sous la forme d'un appel téléphonique du président de l'association « Les Plus Beaux Villages de France » :

« Vous êtes bien le maire de Villeréal ? Je suis heureux de vous annoncer que, ce matin, la commission qualité de notre association, après avoir examiné le dossier de candidature que vous avez constitué, ainsi que le rapport de notre délégué général, a décidé par un vote des deux tiers des membres de vous accueillir au sein de notre association. Vous recevrez dans quelques jours la confirmation écrite ainsi que les réserves qui ont été émises et qui vont constituer en quelque sorte le programme des prochaines années. Bienvenue à Villeréal au sein de notre association ».

J'ai mis un certain temps à réaliser que tous nos efforts depuis plusieurs années étaient maintenant couronnés d'un succès d'autant plus magnifique que le nombre de villages labellisés est très réduit : 158 dans toute la France.

Pierre-Henri Arnstam



Privilégier authenticité, simplicité et sobriété plutôt que l'urbain et l'ostentatoire... la rue du Canard possède bien des atouts. Photo Jean-Paul Epinette

Un contrat d'objectif pour 2024

Plus Beaux Villages de France assortit le classement de Villeréal de "réserves" qui constituent pour la commune un choix d'objectifs vers lesquels tendre pour rendre notre bastide encore plus attractive. Avec une échéance suffisante pour raisonner et planifier les améliorations à apporter pour les six ans qui viennent.

Le bâti - « Les Plus Beaux Villages de France souhaite que soit renforcé « l'intérêt de la découverte du village de Villeréal par la poursuite d'un traitement exigeant du patrimoine bâti selon les règles de l'art », - validant ainsi la politique de valorisation décidée par la commune (AVAP) et mise en œuvre dans les aménagements des espaces publics.

Les espaces publics - Mais « Les Plus Beaux Villages » appelle à la vigilance dans ces aménagements « afin d'éviter tout aménagement trop riche, trop sophistiqué ou trop ostentatoire ». L'association invite à « rechercher simplicité et sobriété » en réduisant « l'aspect trop routier et urbain » : peintures au sol, îlots directionnels, signalétiques multiples, assemblages complexes de surfaces et de formes ou mobilier urbain excessif (potelets, chaînes, barrières, jardinières etc.)

Les réseaux aériens - Validation également des efforts de « mise en discrétion des câbles électriques et téléphoniques » à l'intérieur de la bastide. Cet effacement des lignes aériennes devrait s'étendre au tour de ville et aux entrées de bourg. « Les Plus Beaux Villages » pointe du doigt les dispositifs d'éclairage public sur mâts, préférant « la discrétion des appliques sur façades car elles apportent un caractère exagérément urbain aux lieux. »

Les abords et entrées du bourg - Pour « Les Plus Beaux Villages », les entrées de bourg constituent souvent un point sensible. Il faut, recommande l'association, « stopper la banalisation des entrées de bourg et des abords de la bastide. »

C'est valider là encore le projet qu'à abordé la municipalité avec le Plan Guide (Relire notre Dossier, dans le n°79, de mars-avril dernier).

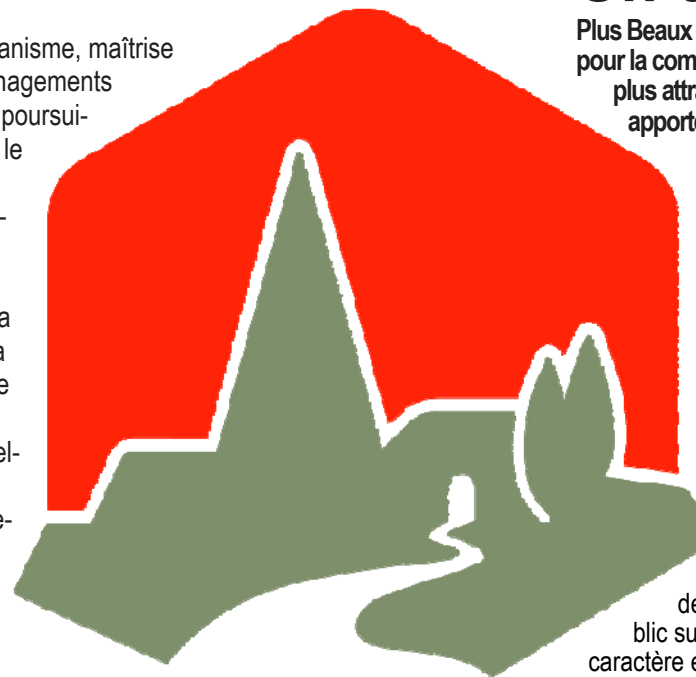
La circulation et le stationnement - Ce sont la rançon du dynamisme de Villeréal. Indissociables. Aussi « Les Plus Beaux Villages » fait-elle des propositions : « Améliorer l'accueil et l'orientation des visiteurs par une signalétique localisant efficacement les parkings de délestage afin d'éviter un engorgement des parkings du centre-bourg. » L'association encourage la municipalité à trouver une solution pour concilier la "cohabitation" entre « la halle emblématique de la bastide », la circulation et le stationnement.

« Étudier la réduction du nombre de véhicules "plaqués" contre la halle emblématique de la bastide... »

La signature de la « charte de Qualité » vaut contrat d'engagement qui fera l'objet d'une évaluation dans un délai de 6 à 9 ans.

La qualité est au cœur de *Les Plus Beaux Villages de France*. Villeréal s'y est trouvée confrontée quand il s'est agi de satisfaire aux trois critères éliminatoires : dimension rurale (pas plus de 2 000 habitants), deux monuments historiques, au moins, et volonté collective d'adhérer au projet matérialisé par une délibération du conseil municipal. Ce n'était qu'un début. Il restait à remplir 27 autres critères objectifs (que nous ne listons pas ici) servant à l'expertise sur place et permettant de mesurer l'importance et la valorisation du patrimoine du village, sa qualité architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que la pertinence des actions de la commune en matière de maîtrise et de mise en va-

leur de son territoire (urbanisme, maîtrise de la fréquentation, aménagements esthétiques...). Elle s'est poursuivie par un entretien avec le maire, la fourniture des documents et enfin un reportage photographique. Avant le fameux label, il restait à se soumettre à la décision souveraine de la commission Qualité sur le dossier villeréalais. Fait très rare, alors qu'habituellement une candidature sur cinq, à peine, est retenue, cette année a vu deux élus couronnés : La Romieu (32) et Villeréal.



Les Plus Beaux Villages de France®

UNE CLIENTÈLE NOUVELLE POUR LA BASTIDE

Préserver et valoriser la qualité du patrimoine, accroître la notoriété des villages, favoriser leur développement ainsi qu'un tourisme durable... tel est le credo de *Plus Beaux Villages de France*. La notoriété des villages passe par une promotion diversifiée : réseau des adhérents, site internet, carte Michelin, Guide Flammarion, album du Reader's Digest, liaison avec la presse nationale et internationale. Le label agrège autour de lui une clientèle « de fans », française et étrangère, qui sur les circuits des Plus Beaux Villages fera étape à Villeréal.

Critères obligatoires
1927 - L'église est classée monument historique.
2007 - C'est au tour de la halle, jusqu'alors "inscrite à l'inventaire"
2018 - La municipalité pose la candidature de Villeréal



Bien en évidence aux entrées de la bastide, la signature des Plus Beaux Villages de France constitue pour les visiteurs un label des plus attractifs. Photo Jean-Paul Epinette